



POLITIQUE
DE LA **FAMILLE**
ET DES **AÎNÉS**
Rivière-Bleue

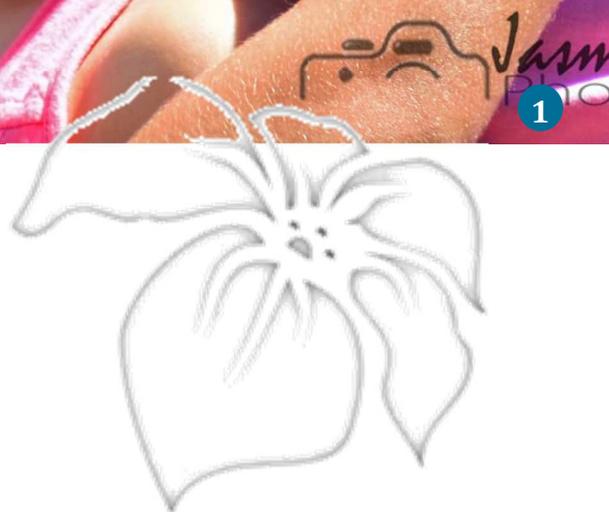
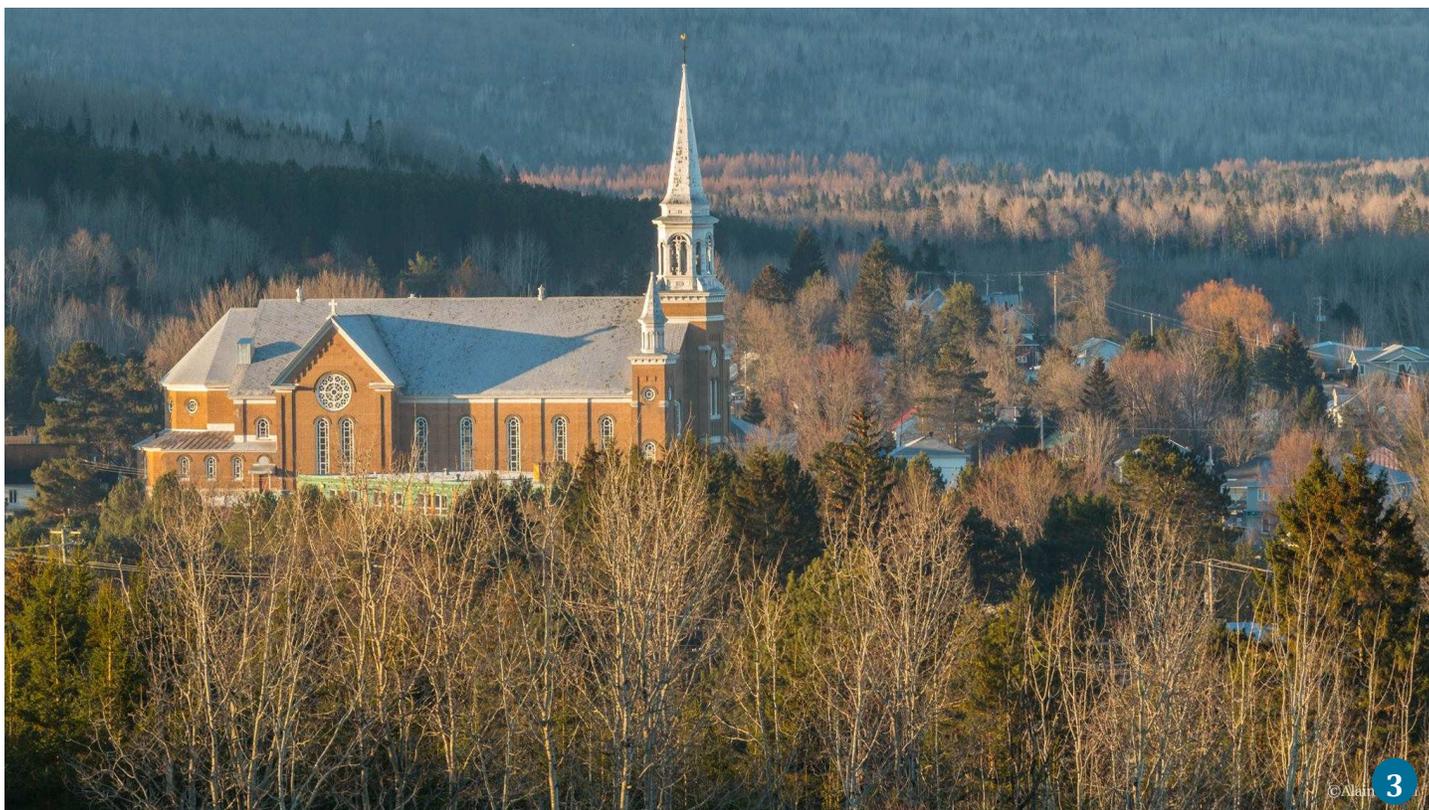




Table des matières

Le mot du maire	2
Le mot des conseillers responsables	2
Notre mission	3
Le comité	4
Le portrait de Rivière-Bleue	5
Nos définitions	9
Nos valeurs	10
Nos axes d'intervention	11
Les mesures de suivi	15
La conclusion	16



Le mot du maire

Chers concitoyens,

Chères concitoyennes,

C'est avec fierté que je vous présente la toute dernière mise à jour de la Politique familiale de Rivière-Bleue qui porte désormais le nom de Politique de la famille et des aînés.

Depuis 2004, la Municipalité de Rivière-Bleue a adopté sa Politique familiale et a accompli de nombreuses actions en fonction des familles. Dès 2012, un volet aîné y a été ajouté. En procédant à nouveau à une mise à jour, la Municipalité de Rivière-Bleue s'assure que ses services soient adaptés au mieux-être de ceux et celles qui ont choisi d'y vivre.

De toute évidence, cette Politique de la famille et des aînés représente un outil qui saura orienter la Municipalité dans bon nombre de projets qu'elle réalisera dans le futur. Notre préoccupation constante est toujours de placer le citoyen au centre des interventions municipales.

Cette Politique vous appartient. Votre participation comme citoyens de la Municipalité de Rivière-Bleue est donc essentielle. Sans vous, cette Politique de la famille et des aînés n'inclurait pas tous ses membres! Merci à vous tous!

Claude H. Pelletier

Maire

Le mot des conseillers responsables

Chers Riverains et chères Riveraines,

Qu'il est bon de pouvoir dire : mission accomplie. Rivière-Bleue se donne aujourd'hui une Politique de la famille et des aînés à son image actuelle pour que tous y trouvent un cadre de référence significatif et signifiant. Cette Politique est le fruit de consultations, d'analyses et de recherches réalisées par le comité de pilotage qui a ainsi pu dresser un portrait de notre milieu. Un merci spécial à tous les membres du comité pour leur disponibilité.

Maintenant, il est temps de passer à l'action. La Politique de la famille et des aînés sera un outil en constante évolution au cours des prochaines années. Revenir chaque année sur le travail accompli pour analyser le chemin parcouru; telle est la condition majeure pour la réussite de la Politique de la famille et des aînés. Ainsi, en faisant bouger les choses dans le meilleur intérêt des familles, l'atteinte des objectifs assurera une meilleure qualité de vie pour toutes les familles sans exception.

Nous vous invitons à rester à l'affût des différentes étapes de la démarche. Continuez également à partager avec nous vos attentes et vos idées, car votre opinion nous est précieuse.

Christiane Roy et Hermann Fortin



Notre mission

Une Politique de la famille et des aînés constitue un outil indispensable dans le développement d'une municipalité qui souhaite placer la famille et les aînés au cœur de ses préoccupations. Elle sert de guide dans la prise de décisions du conseil municipal, tout en assurant une cohérence et une permanence dans les orientations municipales.

Pour la Municipalité de Rivière-Bleue, cette Politique représente :

- une déclaration officielle de valeurs et de reconnaissance envers les familles et les aînés;
- une volonté d'amélioration du milieu de vie des familles et des aînés;
- un encouragement à la concertation et au partenariat des intervenants vers des actions communes en faveur du mieux-être des familles et des aînés;
- une motivation à passer à l'action.

La Municipalité de Rivière-Bleue désire, par l'adoption de sa Politique de la famille et des aînés et par la réalisation de son plan d'action, observer des retombées dans son milieu telles que :

- le maintien et l'augmentation des services et de leur accessibilité;
- l'invitation à de nouvelles familles à s'établir sur le territoire et incitation à celles déjà établies à y demeurer;
- l'augmentation du sentiment d'appartenance;
- l'accroissement de la qualité de vie de ses familles et de ses aînés;
- la consolidation des liens intergénérationnels et de la solidarité familiale;
- la consolidation du sentiment de sécurité de ses citoyens;
- la prévention de l'exode de ses jeunes et de ses aînés.



Le comité

Le comité de la Politique de la famille et des aînés est au centre du processus de l'élaboration d'une telle Politique. C'est par lui que s'expriment la légitimité et la représentativité de la mise en œuvre du plan d'action et du suivi de la Politique. Ce comité intervient à toutes les étapes, de l'implantation à la réalisation de la Politique. Son mandat consiste à :

- planifier et coordonner les travaux relatifs à l'élaboration de la Politique et de son plan d'action;
- donner un avis sur les enjeux et les priorités d'action de la Politique;
- susciter une concertation;
- promouvoir la Politique de la famille et des aînés dans la communauté;
- planifier et coordonner la mise en œuvre du plan d'action;
- assurer un rôle consultatif auprès du conseil municipal;

Les membres du comité

Mme Christiane Roy, conseillère municipale responsable des questions des familles et des aînés

M. Hermann Fortin, conseiller municipal responsable des questions des familles et des aînés

Mme Huguette Massé, citoyenne

Mme Corinne Morin, citoyenne

Mme Lucie Fortin, organisatrice communautaire du CISSS de Témiscouata

Mme Lyne-France Bouchard, représentante d'Acti-Familles

Mme Marie-Jo Cormier, agente de développement, communication et des services communautaires



Le portrait de Rivière-Bleue

Nous pensons bien connaître une Municipalité, mais parfois, des éléments nous échappent... Nous vous y présentons un portrait de notre milieu. Les données révéleront dans bien des domaines la position de Rivière-Bleue.

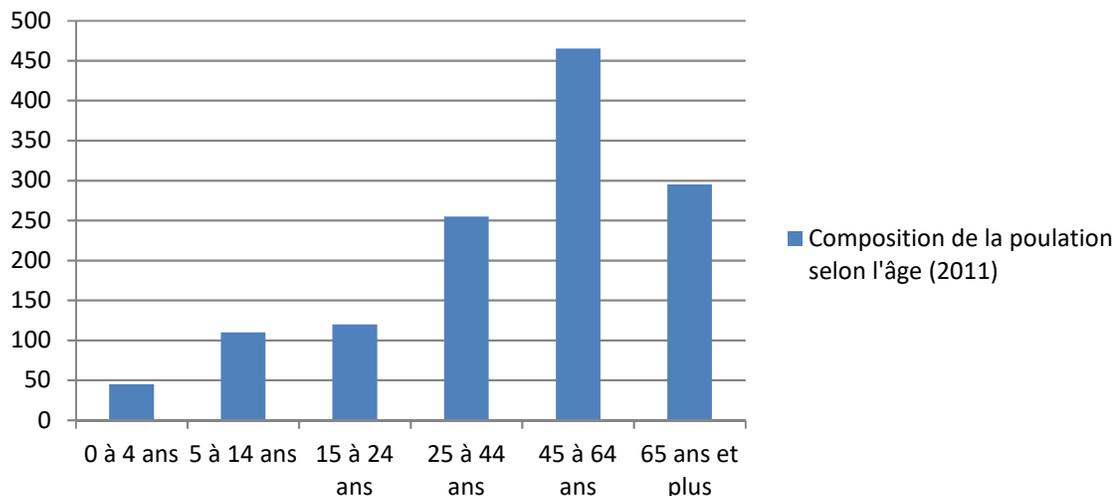
Rivière-Bleue aujourd'hui....

La population

Population de Rivière-Bleue en 2011	1299
Population de Rivière-Bleue en 2006	1407
Population de Rivière-Bleue en 2001	1480
Variante de la population entre 2001 et 2006	-4,7 %
Variante de la population entre 2006 et 2011	-7,7 %
Âge médian de la population (2011)	51 ans
Nombre de familles (2011)	360
Nombre de personnes moyenne par famille (2011)	2,7

La population de Rivière-Bleue est en décroissance. On remarque aussi un vieillissement de la population. En effet, l'âge médian de la population en 2011 était de 51 ans, alors qu'il était de 48 ans en 2006 et de 43 ans en 2001.

Composition de la population selon l'âge (2011)



On remarque que le groupe des 65 ans et plus est plus élevé que celui des 0-25 ans.

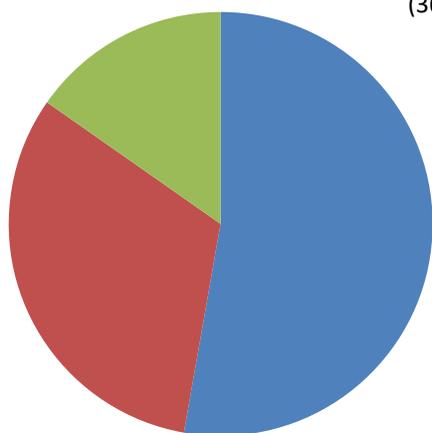
Les naissances

Nombre de naissances à Rivière-Bleue	
2008	8
2009	12
2010	10
2011	9
2012	8
2013	7
2014	9
2015	10

Profil de la population

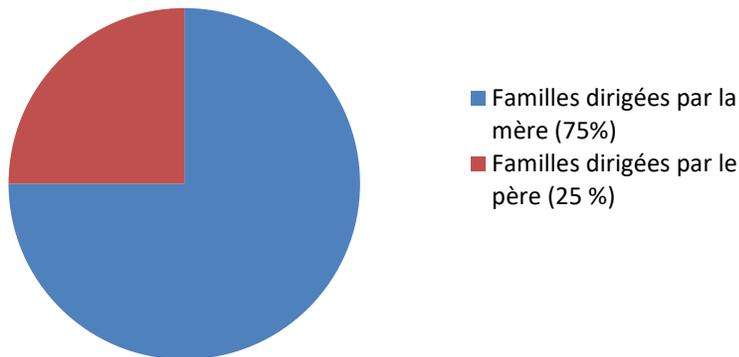
Caractéristique des familles (2011)

(360 familles dénombrées)

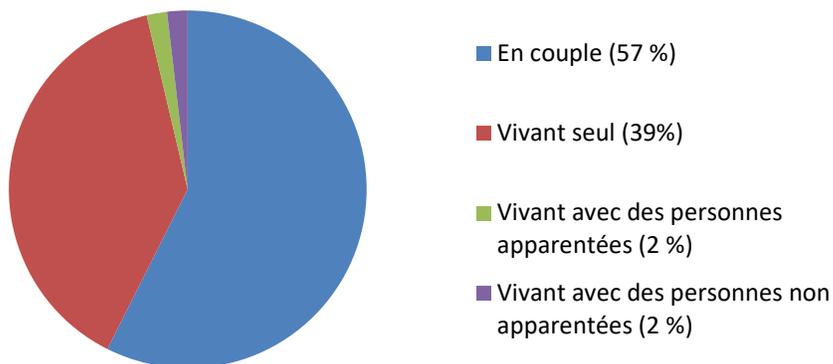


- Nombre de familles comptant un couple marié (53 %)
- Nombre de familles comptant un couple en union libre (32%)
- Nombre de familles monoparentales (15%)

Les familles monoparentales (2011)

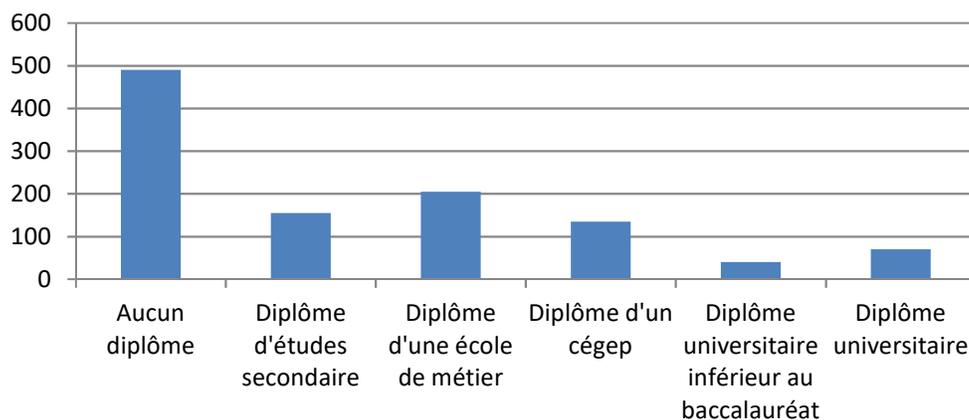


Les aînés (2011)



La scolarité et l'emploi

Niveau de scolarité de la population de Rivière-Bleue (2011)



La communauté riveraine possède un faible taux de scolarité si l'on considère que 27 % de la population active ne possède pas de certificat, diplôme ou grade et que seulement 10 % de celle-ci possède un diplôme universitaire de niveau baccalauréat ou plus.

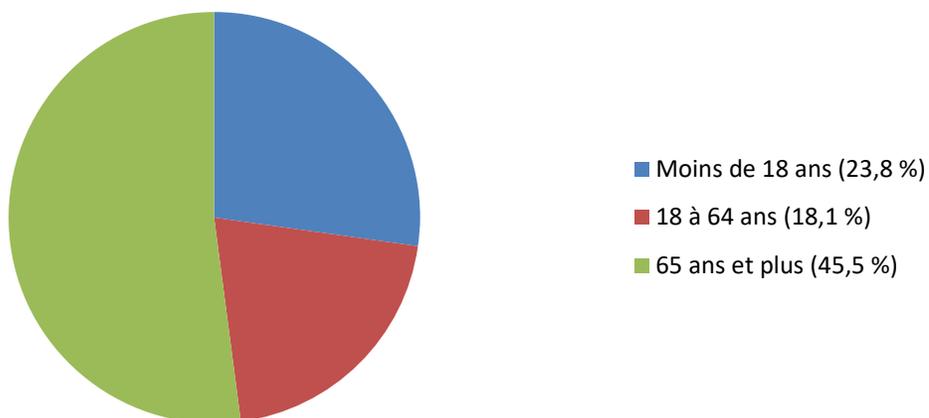
En 2011 le taux de chômage est de 13,3 % pour la Municipalité de Rivière-Bleue. Il s'agit d'une légère dégradation par rapport à 2006 où il était à 9,6 % sans atteindre la situation de 2001, alors que le taux de chômage atteignait 20 %.

Les revenus

Revenu médian familial en 2011	Rivière-Bleue	Québec
Population active	33 970 \$	41 963 \$
Familles comptant un couple avec enfants	71 253 \$	88 689 \$
Familles monoparentales	30 072 \$	44 194 \$

25 % de la population est considérée à faible revenu. Pour ce qui est des aînés, on note que 45,5 % d'entre eux se situent sous le seuil du faible revenu. Cette fréquence s'accroît davantage pour les femmes, passant à 51,6 %.

Fréquence du faible revenu en 2010 fondé sur la mesure du faible revenu après impôt (%)



Notre définition de la famille et des aînés

Bien au-delà des générations, la famille d'aujourd'hui est en constante évolution. Elle est composée de membres unis par divers liens affectifs et significatifs et par des engagements multiples et variés.

La famille est le milieu de vie à la base de notre communauté, propice à la transmission de nos valeurs et de notre patrimoine. C'est le principal lieu d'apprentissage, de dévouement et de socialisation pour tous.

Quant aux aînés, ils portent la mémoire collective et sont une richesse pour notre milieu. Il est important de s'en nourrir pour s'assurer du transfert des savoirs.

Par cette définition, ce présent projet de Politique de la famille et des aînés se veut inclusif pour toutes les familles de Rivière-Bleue, quelle que soit leur composition ou leur situation.



Nos valeurs

L'accueil

La Municipalité de Rivière-Bleue s'engage à demeurer une terre d'accueil pour ses familles et ses aînés et de rester à l'écoute de leurs besoins et de leurs différences. Elle souhaite maintenir un milieu de vie stimulant, accueillant et favorable à leur épanouissement.

Le respect

La Municipalité de Rivière-Bleue souhaite que toutes ses actions et ses décisions se fassent dans le plus grand respect de ses familles et de ses aînés et de leur environnement. Elle prône ainsi, aux yeux de tous, le respect de l'identité, de la diversité, de l'autonomie et de la compétence de ses familles et de ses aînés en facilitant leur intégration, sans égard à leurs particularités.

Le développement durable

La Municipalité de Rivière-Bleue s'engage à établir un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Elle souhaite ainsi s'appuyer sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de son développement.

La concertation

La Municipalité de Rivière-Bleue ne peut à elle seule répondre à toutes les attentes de ses familles, de ses aînés et des organismes y gravitant. Elle s'engage donc à favoriser la communication, le partenariat et la concertation entre les divers organismes et regroupements axés sur la famille et à être un leader dans cette concertation.



Nos axes d'intervention

Dès le début du projet, le comité de la Politique de la famille et des aînés a choisi d'entreprendre une démarche de cueillette de données afin de s'assurer de la représentativité réelle des besoins des citoyens de Rivière-Bleue. Grâce à ces actions, la Municipalité et le comité ont pu cibler les axes d'intervention prioritaires pour les citoyens, toujours dans le but d'améliorer la vie de ses familles et de ses aînés.

Ces axes sont de compétence municipale, mais exigent pour la réalisation des objectifs un important partenariat avec les intervenants concernés, qu'ils soient publics ou privés. C'est pourquoi la Municipalité de Rivière-Bleue prône des valeurs telles que la communication, la concertation et l'accessibilité des services, afin de mettre tout en œuvre pour permettre l'épanouissement de nos familles et de nos aînés dans leur milieu de vie.



Loisir et culture

Cet axe de services est aujourd'hui un incontournable pour assurer la qualité de vie des familles et des aînés. Il est primordial que la Municipalité, déjà reconnue pour la diversité de son offre dans ce domaine, continue de jouer un rôle de leader dans le développement et la planification de ses espaces, de ses services et de ses équipements de loisir, de sport et de culture. C'est pourquoi la Municipalité de Rivière-Bleue souhaite :

Grande orientation

Offrir aux familles une diversité d'activités culturelles, sportives et de loisir répondant aux besoins de tous les membres de la famille et des aînés.



Habitation, urbanisme et aménagement du territoire

5

Les interventions de la Municipalité dans cet axe façonnent le milieu de vie des familles et des aînés et peuvent avoir des conséquences importantes sur leur qualité de vie. La Municipalité de Rivière-Bleue a la préoccupation d'offrir à ses citoyens un milieu favorable au maintien et à l'amélioration de leur bien-être. C'est pourquoi elle souhaite :

Grande orientation

Consolider et améliorer la qualité de vie des familles en offrant un milieu de vie agréable et adapté à tous les membres de la collectivité.

Sécurité publique et transport

Un milieu de vie propice à tous les citoyens doit être sécuritaire et favoriser les modes de transport actif afin d'offrir un milieu de vie sain. C'est pourquoi elle souhaite :

Grande orientation

Fournir aux familles et aux aînés un environnement sûr et sécuritaire afin de s'assurer leur plein épanouissement dans la collectivité.

Santé et environnement

La Municipalité a la responsabilité de protéger la qualité du milieu de vie de ses citoyens et de favoriser la bonne santé de sa population. C'est pourquoi elle souhaite :

Grande orientation

Fournir aux familles un environnement sain dans un cadre favorable à leur développement.



Communications municipales et accueil des familles et des aînés

Afin que cette Politique soit des plus efficaces, il est important pour la Municipalité de Rivière-Bleue de servir d'exemple à sa communauté en étant transparente et innovatrice dans ses actions. Elle reconnaît aussi sa responsabilité dans la diffusion et l'échange d'information concernant le milieu. De plus, la préoccupation démographique est une réalité commune à l'ensemble des Municipalités, et Rivière-Bleue n'y fait pas exception. Par une intervention intelligente auprès de ses citoyens, elle doit s'assurer de bien répondre à leurs besoins afin de garantir le maintien d'une vitalité et d'une croissance économique au sein de son milieu. Pour atteindre cet objectif, la Municipalité souhaite :

Grande orientation

Reconnaître la famille et les aînés comme premiers acteurs de son développement en invitant de nouvelles personnes à s'établir sur son territoire et en incitant celles déjà établies à y demeurer. Faciliter la transmission d'information sur les sujets associés à la famille et aux aînés.

Vie communautaire

La Municipalité de Rivière-Bleue s'implique activement dans la création et la poursuite de projets communautaires. Elle accorde une importance à toutes initiatives pouvant aider le bien-être social de la population. C'est pourquoi elle désire :

Grande orientation

Soutenir la concertation, le rapprochement, la complémentarité des actions entre les organismes du milieu qui interviennent de près ou de loin auprès de la famille et des aînés.



Nos mesures de suivi

Pour une application efficace de la Politique familiale, il est fortement suggéré au conseil municipal, en collaboration avec le comité, de procéder à une revue annuelle du plan d'action. Cet exercice se veut une action positive et valorisante face au travail effectué et une opportunité d'identifier les correctifs nécessaires à l'atteinte des objectifs visés.

En novembre de chaque année, les responsables des questions familiales (RQF) de la Municipalité se réuniront avec le comité pour dresser un bilan des activités réalisées.

Par la suite, des propositions de nouveaux moyens pour améliorer les actions envers les familles et les aînés de la Municipalité pourront être mises de l'avant.



Conclusion

Mission accomplie!



La Politique familiale de la Municipalité est maintenant entre les mains des Riverains et Riveraines. Cependant, ce n'est pas le moment de baisser les bras. En fait, le travail ne fait que commencer!

La Politique de la famille et des aînés de Rivière-Bleue nous servira de guide. Elle orientera les prises de décision du conseil municipal. Elle nous éclairera sur les besoins des familles et des aînés et veillera à leur bien-être. Quant au plan d'action, qui fait partie intégrante de cette Politique, il comporte toutes les actions que nous souhaitons voir se réaliser au cours des prochaines années.

Pour y arriver, cela nécessitera l'implication et l'engagement de tous : élus, employés, partenaires et citoyens. Cette Politique de la famille et des aînés nous appartient à tous! À nous de l'utiliser à bon escient, de la faire évoluer, de la faire grandir aujourd'hui comme demain. Que cette Politique devienne un héritage pour les générations futures et qu'elle constitue un gage de fierté et d'avenir pour notre collectivité.

*Alain
Caron*





3



Municipalité de
Rivière-Bleue
À la croisée des Frontières

32, rue des Pins Est
Rivière-Bleue (Québec) G0L 2B0

418 893-5559
info@riviere-bleue.ca
www.riviere-bleue.ca

Crédit des photos :

- | | | | |
|---|--------------------------|---|-------------------------------|
| 1 | Jasmin Dumont | 4 | Hélène Ouellet |
| 2 | Délégation Est-du-Québec | 5 | Municipalité de Rivière-Bleue |
| 3 | Alain Caron | 6 | Christiane Roy |



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 